

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 15 décembre 2012

Comité départemental de Paris de la FFESSM

Siège social : 1 Place d'Italie, 75013 Paris

Siège administratif : 151 rue Léon-Maurice Nordmann, 75013 Paris

L'an deux mil douze, le quinze décembre à dix-huit heures, les membres de l'association se sont réunis à Paris sur convocation du comité directeur en date du 1^o octobre 2012.

L'assemblée est présidée par Melle Sophie LE MAOUT en sa qualité de présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Christophe BADESCO en sa qualité de secrétaire général du comité départemental de Paris de la FFESSM.

La présidente constate que trente deux clubs sont présents et vingt-trois sont représentés, totalisant 150 voix sur 194. Deux clubs de l'Essonne non votants étaient présents.

La Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée, que le quorum est atteint et qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise (le quorum étant de 49 voix).

Le comité interrégional Ile de France/ Picardie est représenté par son président, Monsieur Francis MERLO. Monsieur Richard POTHIER, conseiller technique sport régional (CTS-R) prie les participants de bien vouloir l'excuser pour son absence. Madame Sidonie FOLCO, représentante de la direction départementale de la cohésion sociale de Paris (DDCS), prie les participants de bien vouloir l'excuser pour son retard, leur souhaite une bonne assemblée générale et les rejoindra pour le buffet.

Le président de la FFESSM, Jean-Louis Blanchard, par la voix de Sophie Le MAOUT, salue les participants et leur souhaite une bonne assemblée générale.

Puis, la présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant, pour l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire :

- lecture et approbation du rapport de la présidente,
- lecture et approbation du rapport du secrétaire général,
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de la saison 2011-2012,
- quitus au trésorier,
- approbation du budget prévisionnel pour l'exercice de la saison 2012-2013,
- Vote du projet de résolution : montant de la nouvelle cotisation pour la saison 2013-2014,
- Rapport des commissions,
- Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire avec vote des statuts puis fermeture de l'AGE,
- Vote pour l'élection du Comité Directeur,
- Approbation de l'élection des présidents de Commission,
- Questions diverses,
- intervention de Francis MERLO, président du comité interrégional Ile de France / Picardie.

Après présentation, le rapport moral de la présidente est adopté à l'unanimité.

Après présentation, le rapport du secrétaire général est adopté à l'unanimité.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice de la saison 2011-2012, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Le quitus de sa gestion est donné à la trésorière générale pour l'exercice écoulé à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

Après présentation du budget de l'exercice de la saison 2012-2013, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Proposition de fixer le montant de la cotisation pour la saison 2012-2013 à 48 euros (augmentation de 1 euro).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Après présentation du rapport de la commission apnée par Hervé ANÈS, pour la commission Apnée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission archéologie par François GENDRON et Christian MIGNOT, pour la commission Archéologie, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Biologie et environnement subaquatique par Youm LY, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Médicale et prévention par Bernard PILLET, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Juridique par Sophie LE MAOUT qui prie les participants de bien vouloir excuser Mounir MEDDEB, président, absent pour raisons professionnelles. Le rapport de celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission Nage avec palmes par Christophe BADESCO qui prie les participants de bien vouloir excuser Christophe MORVAN, président, absent pour raisons sportives, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Après présentation du rapport de la commission technique par Christophe BADESCO, président, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

INTERVENTION

Monsieur Francis MERLO, président du comité interrégional Ile de France/ Picardie, indique que la baisse des licences constatée a certes concerné Paris (-84 licences) mais qu'elle a été beaucoup plus marquée dans le département des Hauts de Seine (-250 licences environ).

Francis MERLO rappelle l'ouverture récente du nouveau local du Comité Régional, avec 3 salles dont l'une permettant de réunir 30 personnes autour d'une table. Les clubs ont accès à leur réservation.

Le Salon de la Plongée : un accord de dernière minute a permis de maintenir le principe du bassin et des baptêmes assurés par les moniteurs de la FFESSM pour l'édition de janvier prochain. Etant donné l'ambiance actuelle, il existe un fort risque pour l'édition 2014 du salon de la plongée.

Les assemblées générales à retenir sont les suivantes :

- Brétigny le 9 février 2013 pour le Comité Interrégional Ile de France / Picardie ;
- Chartres les 6 et 7 avril 2013 pour le Comité National.

Francis MERLO conduira une liste cette année pour les nouvelles élections et souhaite consacrer une partie de sa mandature à l'ouverture d'une base fédérale. Un site basé à Péronne offrirait une profondeur de -45 mètres.

Il existe d'autre part une piscine « éphémère » dont les dimensions sont les suivantes : 4,70m de diamètre, capacité de 16m³, profondeur de 1,50m. Celle-ci est à disposition des clubs et des codep.

Francis MERLO informe l'auditoire des accords récemment conclus avec les hôtels des Gens de la mer : ceux-ci appliquent une remise de 25% sur présentation de la licence fédérale en cours de validité.

Enfin Francis MERLO indique que l'édition 2013 des championnats de France se déroulera à Montluçon et que les éditions suivantes se dérouleront à Chartres.

REMISE DES MEDAILLES

Remise des médailles, par Francis MERLO et Sophie LE MAOUT.

Sont décernées pour leur implication fédérale les médailles suivantes :

- médaille d'or du Comité Ile de France Picardie : Hélène GUILLON-BECU ;
- médaille d'or du Comité Ile de France Picardie : Christophe BADESCO.

PRESENTATION DES MEMBRES DE LA LISTE POUR L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Sophie LE MAOUT, en sa qualité de tête de liste pour l'élection du nouveau comité directeur présente les membres de la liste candidate :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------|
| - Sophie LE MAOUT, tête de liste, | - David HOLLEVILLE, |
| - Matthieu BACQUEVILLE, | - Christian LESCUYER, |
| - Christophe BADESCO, | - Carole MATINAUD, |
| - Guy BOUBENNEC, | - Mounir MEDDEB, |
| - Bruno BOUVRET, | - Florence MILLET, |
| - Pascal DAVID, | - Nathalie MOREAU, |
| - Hélène GUILLON-BECU, | - Bernard PILLET, |
| - Jean-Marie HAUTIN, | - Jean-Michel VENDITTI. |

ELECTION DES PRESIDENTS DE COMMISSION

Le bureau électoral, composée de Madame Isabelle CANCALON et Madame Laetitia HOQUET annoncent les résultats

150 voix exprimées

- Hervé ANES, pour la commission apnée ; 148 voix OUI, 0 voix NON, 2 voix NUL, élu
- Christophe BADESCO, pour la commission technique ; 148 voix OUI, 0 voix NON, 2 voix NUL, élu
- François GENDRON, pour la commission archéologie ; 148 voix OUI, 0 voix NON, 2 voix NUL, élu
- Youm LY, pour la commission biologie et environnement subaquatiques ; 148 voix OUI, 0 voix NON, 2 voix NUL, élu
- Mounir MEDDEB, pour la commission juridique ; 148 voix OUI, 0 voix NON, 2 voix NUL, élu
- Christophe MORVAN, pour la commission nage avec palmes ; 148 voix OUI, 0 voix NON, 2 voix NUL, élu
- Bernard PILLET, pour la commission médicale et prévention ; 148 voix OUI, 0 voix NON, 2 voix NUL, élu

ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

Le bureau électoral, composé de Monsieur Eric PLANTIER et Monsieur Philippe LALANCE annoncent les résultats :

122 voix exprimées

122 voix OUI

0 voix NON

0 bulletins nuls

A l'unanimité, la liste candidate au nouveau comité directeur est élue.

- Sophie LE MAOUT, tête de liste, président
- Jean-Marie HAUTIN, président adjoint
- Guy BOUBENNEC, vice président
- Hélène GUILLON-BECU, trésorière
- Florence MILLET, trésorière adjointe
- Christophe BADESCO, secrétaire général
- Nathalie MOREAU, secrétaire adjointe
- Matthieu BACQUEVILLE, membre chargé des outils à mettre en place pour le codep et les commissions
- Bruno BOUVRET, membre chargé des sponsors
- Pascal DAVID, membre chargé du site internet
- David HOLLEVILLE, membre chargé de la plongée sportive en piscine
- Christian LESCUYER, membre chargé de la gestion du REX
- Carole MATINAUD, membre chargée de la communication
- Mounir MEDDEB, membre chargé de l'aide juridique
- Bernard PILLET, membre médecin
- Jean-Michel VENDITTI, membre chargé de l'organisation de conférences.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à vingt heures vingt minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et le secrétaire.

Le secrétaire général
du comité départemental de Paris
Christophe BADESCO

La présidente
du comité départemental de Paris
Sophie LE MAOUT